

INSEE
ÉTUDES

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

Espace Nord-Alpilles : une métamorphose en douceur

Depuis 40 ans, l'espace Nord-Alpilles, situé entre Durance, Rhône et Alpilles a su s'adapter aux évolutions de sa population, en préservant son identité rurale. Sa forte croissance démographique, induite par un solde migratoire positif, a peu à peu modifié son visage. Si les emplois ouvriers et employés, notamment dans le secteur agricole, sont toujours présents, les cadres sont de plus en plus nombreux à s'y installer. Son économie s'est davantage tournée vers les services à la population.

Le pôle avignonnais attire aujourd'hui de nombreux actifs, multipliant les déplacements domicile-travail et augmentant les risques de dégradation de la qualité de vie de cet espace.

En l'absence de lycée dans ce territoire, les jeunes sont également nombreux à se déplacer quotidiennement.

L'implantation d'un lycée en 2014 à Châteaurenard pourrait diviser par deux les distances parcourues par les lycéens.

Dans les prochaines années, de nombreux enjeux seront à relever, qu'il s'agisse de l'accroissement et du vieillissement de la population, ou des questions d'étalement urbain.

Au sud d'Avignon, dans les Bouches-du-Rhône, 15 communes se situent entre la chaîne des Alpilles, le Rhône, la Durance et l'autoroute A7. Historiquement et culturellement très agricole, cet espace Nord-Alpilles a progressivement changé en une quarantaine d'années, tout en conservant une identité rurale. Sa population a augmenté de 62 % entre 1962 et 2007, passant de 40 800 à 66 100 habitants. Cette hausse est plus marquée que dans d'autres territoires de comparaison : la communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette (+ 43 %) ainsi qu'un ensemble de 22 autres EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) de même nature (+ 41 % en moyenne, voir encadré page 4). Cette croissance est avant tout induite par un solde migratoire positif, qui a augmenté depuis les années 1970, l'excédent des naissances sur les décès demeurant limité. Entre 2002 et 2007, 9 250 personnes sont arrivées sur cet espace Nord-Alpilles depuis le reste de la France métropolitaine et 7 400 en sont parties, soit un solde positif de 1 850 personnes. L'espace Nord-Alpilles gagne des habitants dans ses échanges avec la plupart des territoires, à l'exception du Languedoc-Roussillon.

Un espace qui gagne petit à petit des cadres

Cet accueil de populations extérieures modifie peu à peu le visage de ce territoire. Ainsi, au jeu des migrations, il perd des ouvriers agricoles et gagne des

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

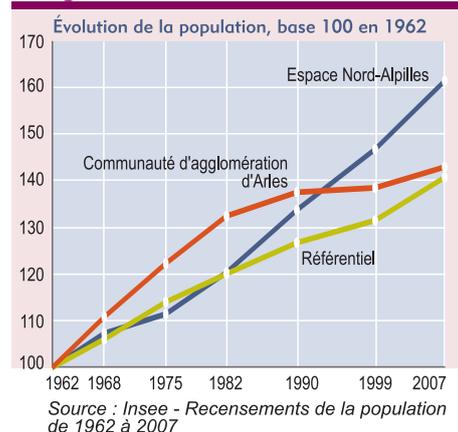
Rhône
Alpilles
Durance

cadres, employés, professions intermédiaires et retraités. Le nombre de cadres a ainsi triplé en 25 ans (2 950 en 2007). Ces évolutions s'accompagnent d'une réorientation progressive de l'activité économique vers le secteur tertiaire au détriment du secteur agricole. Ainsi, en 1975, 38,5 % des emplois de l'espace Nord-Alpilles relevaient du secteur agricole. En 2007, ils ne sont plus que 11,5 %, soit une baisse de 6 250 à 2 500 en 32 ans. Malgré tout, cette zone garde encore une spécificité agricole, l'emploi relevant de ce secteur restant presque trois fois plus important que dans le référentiel composé des 22 EPCI comparables en 2007. Contenir la baisse de l'activité agricole constitue donc un enjeu important pour l'espace Nord-Alpilles : ce secteur est en effet support d'une filière économique locale et caractérise l'identité de ce territoire.

Une économie de plus en plus tournée vers les besoins de la population

Afin d'accompagner la hausse du nombre d'habitants, les emplois visant à satisfaire les besoins de la population présente se sont progressivement développés : ils occupent 11 800 actifs en 2007, contre 6 900 en 1982. Dans les autres activités, le nombre d'emplois est resté stable (10 000 environ). Par ailleurs, l'emploi dans ce territoire semble relativement robuste car il est réparti sur de nombreux établissements de taille modeste. La forte présence d'artisans en

La population de l'espace Nord-Alpilles a augmenté de 62% en 45 ans



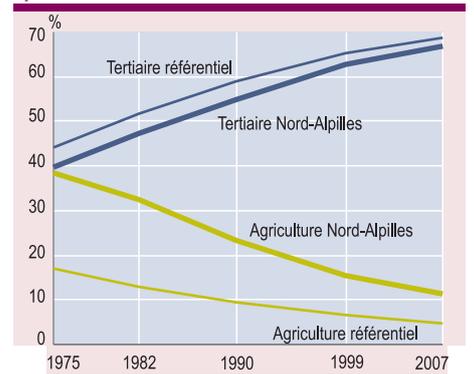
témoigne : ils représentent 5,9 % de la population de 15 ans ou plus, contre 3,6 % en moyenne sur le référentiel. Ceci est un atout pour l'espace Nord-Alpilles.

Une offre locale d'emplois insuffisante ?

Avec 21 900 emplois pour 27 050 actifs occupés résidents, l'espace Nord-Alpilles offre 0,8 emploi potentiel par personne en emploi y résidant. Malgré la progression démographique, ce rapport n'a pas diminué au fil du temps, signe d'une hausse également importante de l'emploi (+ 25 % sur la zone d'emploi de Châteaurenard entre 1998 et 2007). Ce rapport est identique à celui de cinq EPCI du référentiel ayant, comme l'espace Nord-Alpilles, leur pôle urbain en dehors de leur territoire. Avec 3 700 chômeurs au sens du recensement, soit 12 % de la population active, l'espace Nord-Alpilles présente cependant un peu plus de chômeurs que dans ces EPCI (10 % en moyenne).

Comme dans le référentiel, les emplois offerts relèvent principalement des catégories socioprofessionnelles d'ouvriers et d'employés (respectivement 30 % et 25 %). Les 6 600 ouvriers ayant un emploi sur l'espace Nord-Alpilles travaillent

L'emploi agricole de l'espace Nord-Alpilles chute, mais demeure plus important qu'ailleurs



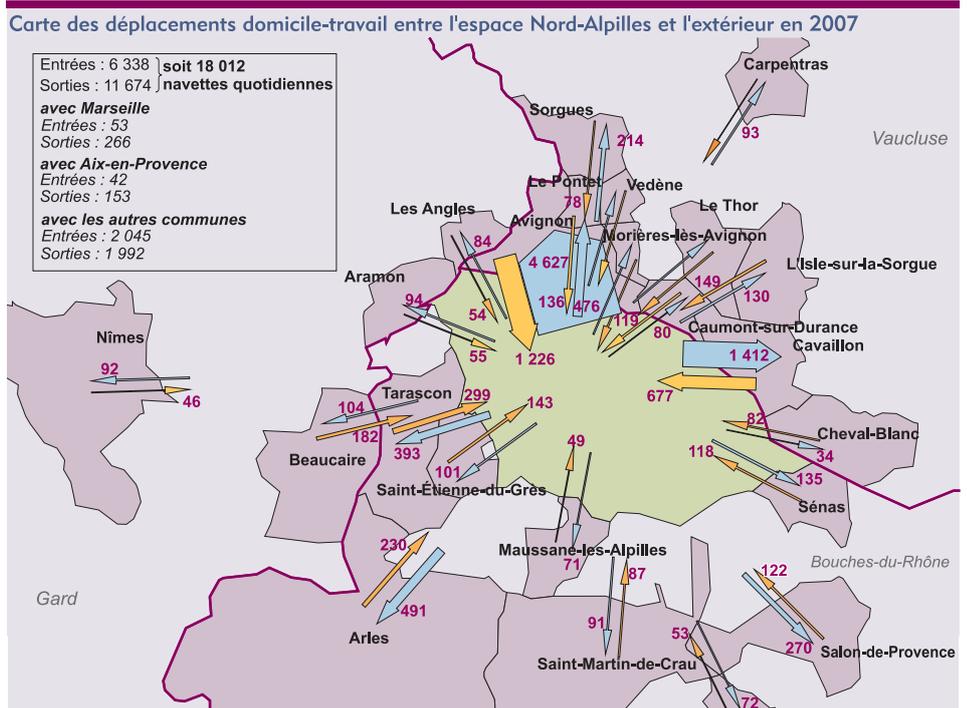
Lecture : en 1975, l'emploi agricole représentait 38 % de l'emploi sur l'espace Nord-Alpilles, contre 11 % en 2007.

pour l'essentiel dans la filière agro-alimentaire. Au fil du temps, on observe donc un décalage entre la structure de l'emploi, peu qualifié sur la zone, et les habitants de plus en plus qualifiés. La création d'emplois plus "stratégiques" sur l'espace Nord-Alpilles constitue donc un enjeu fort.

Déplacements domicile-travail : un entrant pour deux sortants

En 2007, 57 % des actifs résidant sur l'espace Nord-Alpilles y travaillent (contre 59 % en 1999). C'est beaucoup plus que dans les cinq EPCI comparables (47 %).

Navettes domicile-travail : un entrant pour deux sortants

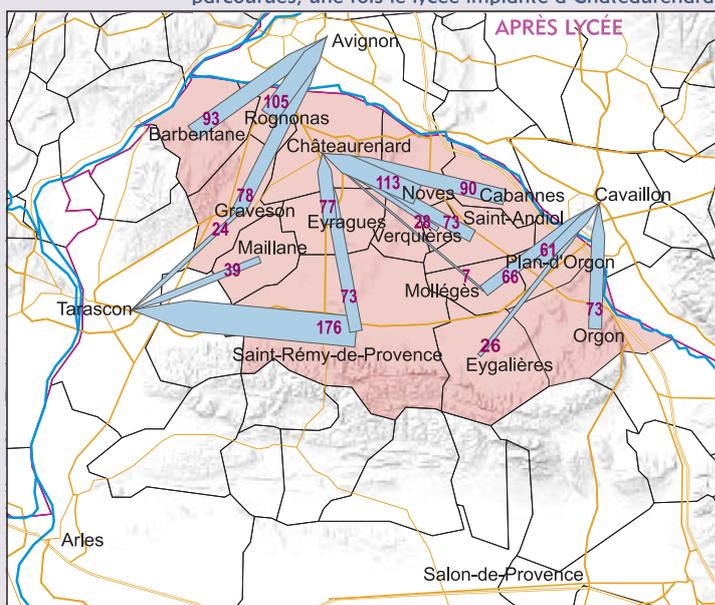
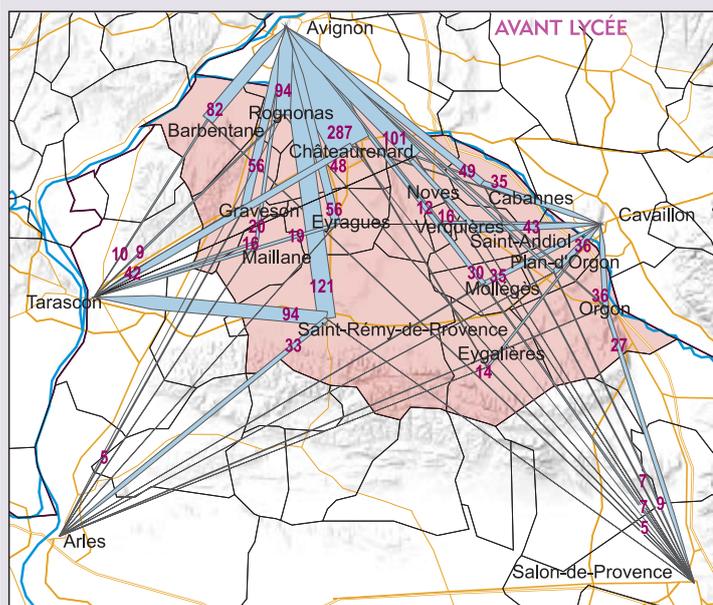


Champ : actifs occupés ne travaillant pas dans leur espace de résidence.
 Lecture : en 2007, 1 412 actifs occupés résidant sur l'espace Nord-Alpilles travaillent à Cavailon, 677 actifs occupés résident à Cavailon et travaillent sur l'espace Nord-Alpilles.
 Source : Insee - Recensement de la population de 2007

Une fois le lycée implanté à Châteaurenard, le total des distances parcourues par les lycéens pourrait être divisé par deux

Carte des déplacements des 1 550 lycéens de l'espace Nord-Alpilles en 2007

Carte des déplacements possibles des lycéens optimisant les distances parcourues, une fois le lycée implanté à Châteaurenard



Champ : les 1 550 jeunes de 16 à 18 ans (âge atteint fin 2007) sans le bac, résidant sur l'espace Nord-Alpilles et ayant un lieu d'étude sur les communes proches.

Lecture : en 2007, 121 lycéens résident à Saint-Rémy-de-Provence et vont au lycée à Avignon.

Source : Insee - Recensement de la population de 2007

Note : une fois le lycée implanté à Châteaurenard, on considère qu'il y aura, comme en 2007, 1 550 lycéens résidant sur l'espace Nord-Alpilles et ayant un lieu d'étude sur les communes proches.

Lecture : pour minimiser le cumul des distances de déplacement, il faudrait que 176 lycéens de Saint-Rémy de Provence aillent au lycée à Tarascon, 73 à Châteaurenard...

Les 339 lycéens résidant à Châteaurenard étudieraient sur place (non représenté sur le graphique).

Source : modélisation Insee, à partir du recensement de 2007

De plus, les actifs résidant sur cet espace bénéficient de la proximité du pôle urbain d'Avignon : sur les 11 700 personnes en emploi qui y vivent mais travaillent en dehors, 4 650 vont à Avignon. Les sortants se déplacent ainsi en moyenne moins loin que ceux du référentiel.

Dans l'autre sens, 6 350 personnes entrent quotidiennement sur l'espace Nord-Alpilles pour y travailler. Parmi ceux-ci, 42 % sont des ouvriers, proportion bien plus élevée que pour le référentiel (32 %). Cette surreprésentation est une spécificité de l'espace. Elle pose la question de l'inadéquation du marché immobilier de Nord-Alpilles pour cette catégorie de population.

Si le rapport d'un entrant pour deux sortants est stable depuis 1999, le nombre de navettes domicile-travail a augmenté d'environ 3 000 (+ 20 %). Ce sont les nouveaux habitants qui travaillent le plus fréquemment à l'extérieur de la zone. Aujourd'hui, les nombreuses navettes quotidiennes (18 000 en 2007) posent des problèmes de circulation, notamment celles avec Avignon qui doivent emprunter l'un des trois ponts enjambant la Durance.

Une ruralité encore préservée

Bien que directement sous l'influence du pôle urbain d'Avignon, de nombreux actifs bénéficiant de sa proximité, l'espace Nord-Alpilles peut encore être qualifié de zone rurale. L'occupation du sol est en effet largement dominée par les territoires agricoles (67,5 % de l'espace total) et une trame villageoise est encore très présente. L'habitat est plutôt individuel, les appartements ne représentant que 21 % des résidences principales (contre 39 % sur le référentiel). Un léger rééquilibrage est cependant en cours, la part des appartements parmi les constructions récentes étant de 42 %.

Plus de ménages fragiles qu'ailleurs, mais moins de logements sociaux

L'espace Nord-Alpilles compte davantage de ménages fragiles qu'ailleurs : 15,7 % de sa population vit avec un bas revenu, contre 14,5 % sur le référentiel. Pourtant, seuls 7 % des ménages déclarent vivre en logement social lors du recensement (contre 18 %). Cela pose la question de

l'insuffisance de ce type de logement sur ce territoire. Les nombreuses navettes quotidiennes des ouvriers, qui travaillent sur cet espace mais n'y résident pas, la confortent. Depuis 2005, de nombreux logements sociaux ont été construits, signe d'un rééquilibrage en cours.

L'implantation du lycée pourrait diviser par deux les déplacements des lycéens

Aux nombreuses navettes domicile-travail s'ajoutent les déplacements des lycéens. Il n'y a pas en effet aujourd'hui de lycée général sur l'espace Nord-Alpilles. Au sein du référentiel, un seul des 22 EPCI est dans ce cas. En 2014, un lycée général de 800 places va être implanté sur la commune de Châteaurenard. Celui-ci permettra aux 1 550 jeunes de 16 à 18 ans qui étudient dans les communes alentour de réduire leur temps de déplacement. Il est aujourd'hui d'au moins 25 minutes dans chaque sens pour la moitié d'entre eux, contre 8 minutes pour les jeunes du référentiel.

Une fois le lycée implanté, compte tenu de sa capacité, les lycéens pourraient

parcourir deux fois moins de kilomètres : 7,5 dans chaque sens contre 14,1 en moyenne chaque jour en 2007. La distance totale parcourue quotidiennement par les lycéens se réduirait ainsi de 21 650 km à 11 650 km. La mise en place de transports collectifs incitatifs permettrait de tendre vers cette solution globalement optimale.

Entre 1999 et 2004, cinq EPCI ont accueilli un premier lycée sur leur territoire. L'impact démographique de ces implantations est difficile à détecter. Cependant, le taux de migration net annuel des 10-18 ans de l'ensemble constitué par ces cinq EPCI était inférieur de 0,1 point à celui de l'espace Nord-Alpilles entre 1990 et 1999. C'est l'inverse entre 2002 et 2007 : il est devenu supérieur de 0,2 point à celui de Nord-Alpilles. Tout se passe comme s'ils avaient "attiré" plus de jeunes. Il est donc possible que l'implantation du lycée de Châteaurenard provoque une légère hausse du solde migratoire pour les familles ayant des enfants pouvant bénéficier du lycée au cours des prochaines années.

D'ici 2040, un vieillissement marqué de la population

À l'horizon 2040, la population de l'espace Nord-Alpilles passerait de 66 100 habitants en 2007 à 81 300 selon le scénario central des projections de population réalisées par le modèle Omphale. Ce territoire compterait environ 15 000 personnes de plus, dont la moitié dès 2020. Le taux de croissance annuel moyen de la population passerait de + 1,1 % entre 1990 et 2007, à + 0,8 % entre 2007 et 2020, puis fléchirait à + 0,5 % entre 2020 et 2040. Ce ralentissement résulterait avant tout d'une baisse du solde migratoire, à l'image des tendances départementales et régionales. D'autre part, le solde naturel baisserait progressivement, voire deviendrait légèrement négatif en fin de période.

La plus forte croissance concernerait les personnes âgées. Ainsi, les 60-79 ans

augmenteraient de 13 200 en 2007 à 18 800 en 2040. Quant à celles de 80 ans ou plus, leur nombre doublerait atteignant 8 500 personnes en 2040, soit 10,5 % de la population. Dans le même temps, la population d'âge actif augmenterait peu, passant de 34 500 personnes à 36 200, alors qu'elle baissera dans beaucoup de régions.

Viellissement, emploi, transport, logement, ... de nombreux enjeux de politique publique

Dans les années à venir, l'un des enjeux majeurs de l'espace Nord-Alpilles consistera à anticiper et accompagner le vieillissement important de sa population. L'offre sociale, et plus largement l'offre de services, de logements et d'infrastructures, devront s'adapter aux besoins d'une population plus âgée, qu'il s'agisse de seniors autonomes ou de personnes âgées en situation de dépendance.

Autre enjeu : le risque élevé de transformer cet espace en une zone fortement résidentielle, en raison de sa qualité de vie et de la proximité d'emploi du pôle d'Avignon.

Pour freiner ce mouvement, des efforts pourront être faits sur la création d'emplois au sein même de l'espace.

Pour l'accompagner dans les meilleures conditions, des modes de transport compatibles avec les exigences de développement durable pourraient être mis en place pour les déplacements domicile-travail comme ceux des lycéens. Ces évolutions ne pourront s'organiser qu'en concertation avec les autres collectivités locales voisines concernées.

D'autre part, les projections de population indiquent une croissance démographique de l'équivalent de la commune de Châteaurenard d'ici 2040. Les questions d'étalement urbain et ses conséquences se poseront donc de façon plus aiguë qu'aujourd'hui. Face à la pression grandissante de l'urbanisation, l'enjeu de préservation des espaces agricoles sera de plus en plus fort, dans le sillage du Grenelle de l'environnement, qui vise à réduire de moitié la consommation des terres agricoles d'ici 2020.

Territoire étudié, territoires de référence

L'espace Nord-Alpilles correspond au regroupement de la Communauté de Communes Rhône-Alpilles-Durance et de 5 autres communes : Saint-Rémy-de-Provence, Mollégès, Plan d'Orgon, Orgon, Eygalières. L'ajout de ces 5 communes correspond à la logique de l'étude adoptée et décidée en 2010, à savoir l'aire d'influence approximative du futur lycée de Châteaurenard. Cela permet également d'atteindre le seuil de 50 000 habitants, nécessaire pour réaliser des projections démographiques à partir du modèle Omphale.

La comparaison au référentiel de 22 EPCI permet de détecter certaines spécificités ou enjeux propres à l'espace Nord-Alpilles. Ce référentiel correspond aux EPCI de France métropolitaine ayant d'une part entre 40 000 et 90 000 habitants en 2007 ; d'autre part entre 30 % et 60 % de leur population appartenant à un pôle urbain. Ces chiffres sont respectivement de 66 100 habitants et 44 % sur l'espace Nord-Alpilles.

Parmi ces 22 EPCI, 5 ont leur pôle urbain en dehors de leur territoire, à l'image du pôle urbain d'Avignon en dehors de l'espace Nord-Alpilles. Ce sous-ensemble est utilisé pour les comparaisons concernant l'emploi.

Dans la continuité de la transition globalement réussie des quarante dernières années, l'un des enjeux pour l'espace Nord-Alpilles sera de gérer l'ensemble de ces mutations, en conservant son identité locale ainsi que son patrimoine rural.

Sébastien Chéron
Jacques Pougard

POUR EN SAVOIR PLUS

Ralentissement démographique et vieillissement à l'horizon 2040
ANALYSE N° 1, décembre 2010

Scot du bassin de vie d'Avignon : des déplacements modelés par les barrières naturelles du Rhône et de la Durance
SUD INSEE l'essentiel N° 143, septembre 2010

Retrouvez l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr

Institut National de la Statistique
et des Études Économiques
Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
13387 Marseille Cedex 10
Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : **Renan Duthion**
Chef du service Études et Diffusion : **Valérie Roux**
Rédacteur en chef : **Claire Joutard**